

[Text]

which they carried forward an issue for some 45 years which was finally resolved and which we all know went rather well. I am quite prepared, with my officials and my staff, to look at the recommendations they have advanced, which I know you would want me to do with recommendations other witnesses bring forward.

Hearing of your efforts and the work you have carried on in the field, I am very supportive and sympathetic to do all we can to strengthen and make sure this institute is the kind of institute that will combat racial discrimination wherever it is found. I am before you today. I am going to be listening to and examining all of the recommendations, trying to find all those that will strengthen the bill but not affect the principle of the bill, to make sure we can combat discrimination wherever we find it.

Mr. Karpoff: The second issue that perplexes me and I think maybe the people who have been on this committee on an ongoing basis is the failure and refusal of your department to release the feasibility study done by Lloyd Stanford. That, somehow, has created a horror. The feasibility study makes other recommendations to you about the nature, the scope, the appointment method of the board, of the foundation. It seems it is creating a unnecessary cloud over the formation of this new foundation. Is the minister going to surprise us with a happy announcement that he will be tabling that report?

Mr. Weiner: Mr. Chairman, I do not want any cloud to be on the horizon. I brought with me a copy of what some have called the Stanford report. It is a report prepared by Dr. Stanford. And let me state just for the record that Dr. Stanford is a public servant. He was commissioned by my department to prepare a private study for the department on an institute or foundation for race relations research. This report is only one of a number of studies and consultations and discussions that ultimately led to the decision to establish the foundation.

Without in any way detracting from Dr. Stanford's work, members should know that the report was conducted before the Japanese Canadian Redress Agreement and was limited in scope. Both the minister's office and departmental officials conducted extensive consultations of their own before and after the Japanese Canadian Redress Agreement, which greatly augmented our understanding of the need, the scope, and the organizations of the foundation.

• 1605

Many, many different forms of advice are received in the ministry and in the office. I do not want to presume that I can necessarily collate all of them and bring them all before you. But if this is going to be helpful, certainly it is my pleasure to make sure the members have a copy, Mr. Chairman. So may I present this?

[Translation]

pour la détermination dont ils ont fait preuve pour soulever un problème remontant à quelque 45 ans en arrière et qui a fini par être résolu, sans trop de difficulté, comme nous le savons tous. Je suis tout à fait disposé, avec mes collaborateurs et mon personnel, à examiner les recommandations que les Canadiens d'origine japonaise ont formulées, ainsi celles que proposent d'autres témoins, ce que vous attendez certainement de moi.

Comme je suis conscient de vos efforts et du travail que vous avez effectué dans ce domaine, vous pouvez compter sur mon aide pour faire tout mon possible en vue d'assurer les bases déjà établies et de faire en sorte que l'institut soit en mesure de lutter contre la discrimination raciale chaque fois qu'un problème se présente. Je comparais devant le comité aujourd'hui. Je vais écouter et examiner toutes les recommandations, en vue de déterminer celles qui permettront de renforcer le projet de loi, sans toutefois en remettre le principe en question, de sorte que nous puissions supprimer la discrimination chaque fois qu'elle se présente.

M. Karpoff: La deuxième question qui me préoccupe, au même titre peut-être que tous ceux qui siègent à ce comité de façon régulière, c'est le fait que votre ministère a refusé ou omis de divulguer l'étude de faisabilité effectuée par Lloyd Stanford. Il s'en est suivi une situation terrible. Les auteurs de cette étude formulent d'autres recommandations à votre intention quant à la nature et à la portée de la Fondation, ainsi qu'aux méthodes de nomination des administrateurs. Cela crée apparemment des soupçons inutiles à l'égard de l'établissement de cette nouvelle fondation. Le ministre va-t-il nous surprendre par la bonne nouvelle qu'il compte déposer ce rapport?

M. Weiner: Monsieur le président, je ne veux pas qu'il y ait le moindre doute à l'horizon. J'ai apporté avec moi un exemplaire du document que certains ont appelé le rapport Stanford. C'est un rapport qui a été préparé par M. Stanford. J'ajoute aux fins du compte rendu que M. Stanford est un fonctionnaire. Mon ministère lui a demandé de préparer une étude privée pour le ministère sur la création d'un institut ou d'une fondation chargée de faire des recherches sur les relations interraciales. Ce rapport ne constitue qu'un élément de diverses études, consultations et discussions qui ont abouti en dernier ressort à la décision de créer cette fondation.

Sans vouloir le moins porter atteinte au travail de M. Stanford, il convient de signaler aux membres du comité que le rapport a été préparé avant la signature de l'entente visant à accorder réparation aux Canadiens d'origine japonaise et que sa portée était limitée. Le cabinet du ministre et les responsables du ministère ont tenu de leur côté des consultations intensives, tant avant qu'après la conclusion de cette entente, ce qui nous a permis de mieux comprendre les besoins, la portée et l'organisation de la Fondation.

Le ministère et le Cabinet du ministre reçoivent de nombreux conseils sous diverses formes. Je ne prétends pas être en mesure de les réunir tous et de vous les présenter. Cependant, si la chose est utile, je me ferai un plaisir de transmettre un exemplaire à chaque membre du comité. Puis-je donc déposer ceci?